Sous le haut patronage de Monsieur Emmanuel MACRON Président de la République

Présentation de AEVUM
par Jordi Savall et l'équipe AEVUM

Lundi 28 septembre 2026, 17 heures

Station F - Central Room

contact@aevum-musicae.com © AEVUM MUSICAE

aevum

aevum (lat.) – *le temps qui a un début, mais qui n'a pas de fin*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 28 septembre 2026

Quand les musiques d'Art rencontrent la *DeepTech*

Que se passe-t-il quand une personnalité majeure de la musique classique telle que Jordi Savall s'entoure d'experts en technologies de pointe pour conjurer les graves dérives de la musique en ligne ?

C'est au cœur de Station F (Paris 13e), le plus grand campus d'innovation au monde, que Jordi Savall et son équipe ont dévoilé les principes fondateurs de la plateforme AEVUM pour la première fois : un projet audacieux pour une plateforme de musique en ligne radicalement différente.

Contact : contact@aevum-musicae.com
ou **Aline Cramoix, relations presse**, tél. +33 06 86 52 68 22

 © Association AEVUM MUSICAE 2026

Vous trouverez dans les pages de ce dossier de presse les éléments essentiels des points abordés au cours de la conférence.

Ont pris la parole :

HUBERT TASSY
Introduction

MARIA BARTELS
Pourquoi AEVUM ?

JORDI SAVALL
Pourquoi cette initiative, maintenant ?

YVES RIESEL
Analyse du marché. Positionnement,
Segmentation. Modèle économique. Produit.

ALAIN HABRA
L'intelligence artificielle au service de la musique... pas l'inverse

JÉRÔME GOUT
AEVUM, démarche technologique, innovations, blockchain

Relations presse : ALINE CRAMOIX - tél : +33 6 86 52 68 22
contact@aevum-musicae.com
www.aevum-musicae.com

 © Association AEVUM MUSICAE 2026

1. Pourquoi AEVUM ?

Face au modèle inéquitable des géants du streaming qui invisibilisent la création et le patrimoine tout en ignorant l'écoute attentive nécessaire aux répertoires classique, jazz et musiques traditionnelles, Jordi Savall a décidé qu'il était temps d'agir en faveur des musiques d'Art.

2. Que faut-il comprendre par “musiques d’Art” ?

L’expression *Art music*, que nous traduisons par musiques d'Art, est de plus en plus souvent adoptée par l’industrie musicale dans le monde anglo-saxon pour segmenter le « bloc » des répertoires « classique » (du Moyen Âge au contemporain), jazz et celui des grandes traditions musicales du monde.

Les musiques d’Art se définissent par une intention artistique forte, exigeant une écoute attentive, à l'inverse des flux de fond sonores. Elles incarnent un patrimoine vivant et complexe, dont la valeur réside dans la durée, la mémoire et la finesse de l'interprétation.

Sur une plateforme de musique en ligne, leur documentation nécessite une infrastructure technologique dédiée, capable d'indexer leur richesse et de rémunérer équitablement leurs créateurs, ce qui n’est pas encore le cas aujourd’hui dans l’industrie du streaming généraliste où l’ensemble des répertoires est proposé pour un prix unique, et la curation principalement orientée vers les musiques les plus commerciales.

3. Pourquoi ce nom, AEVUM ?

AEVUM, en latin, désigne le temps de ce qui ne meurt pas. Nous avons choisi ce nom parce que nos musiques d'Art ne sont pas des produits jetables, mais un patrimoine vivant qui mérite une infrastructure à la hauteur de son éternité.

La philosophe Maria Bartels a fait à ce sujet une intervention lors de la conférence.

4. Qui a créé AEVUM ? Avec qui ?

Jordi Savall est l’initiateur de la plateforme AEVUM. Il s’est entouré d’une équipe dirigée par Yves Riesel, constituée de spécialistes du secteur, de la data musicale, de développeurs, d'ingénieurs IA et d'experts de la blockchain pour bâtir une

plateforme de musique en ligne grand public (DSP[1]).

Cette équipe travaille à bâtir une infrastructure souveraine, segmentée, technologiquement et économiquement disruptive, écologiquement responsable, conçue pour réparer l'économie des musiques d'Art et rétablir :

- un retour sur investissement décent aux producteurs de contenus musicaux classiques, jazz et musiques du monde ;

- une expérience utilisateur d'un niveau inédit.

Jordi Savall poursuit de la sorte le combat d'une vie, et montre une fois de plus sa passion pour le patrimoine musical et son intérêt particulier pour la diffusion de la musique enregistrée ; cette fois en utilisant des technologies de rupture pour protéger la création, garantir la souveraineté des artistes et transmettre les musiques d'Art aux générations actuelles et futures.

5. AEVUM : pour qui ?

Plateforme spécialisée en classique, jazz et musiques traditionnelles, AEVUM intégrera aussi une action de formation en direction de jeunes professionnels, qui sont l'avenir de ce métier, et y seront encadrés par des personnalités reconnues.

En faveur du grand public, AEVUM entend refonder une initiation aux musiques d'Art qui ne soit pas démagogique et ne se résume pas au *crossover*, à des produits ou à des playlists approximatives. Les outils techniques développés par AEVUM permettront à cet égard des explorations originales, puissantes et toujours conçues comme plaisantes et ludiques.

AEVUM entend prendre de la sorte toute sa part à un travail de vulgarisation sincère des répertoires d'Art, rendu nécessaire par la suprématie actuelle du Mainstream.

AEVUM aura en réalité deux sortes de « clients » à qui rendre des comptes :

- En amont, les producteurs de musique, les labels, les artistes, qui y bénéficieront de revenus singulièrement plus élevés, du respect dû à leur travail, et d'une transparence totale sur l'usage de leurs productions.

[1] En anglais, Digital Service Provieder

- En aval, les amateurs de musique à qui sera offerte une expérience de très grande qualité, riche de fonctionnalités inédites et des outils qu'ils attendent depuis longtemps.

6. Pourquoi une plateforme segmentée ?

L'incontestable Michael Porter, père de la stratégie d'entreprise moderne, dont les travaux sont enseignés dans les écoles de commerce du monde entier, analysait dès 1980 dans *Competitive Strategy: Techniques for Analyzing Industries and Competitors* la maturité des secteurs. Il y démontrait que, quand un marché mûrit, les acheteurs deviennent plus expérimentés et exigeants. Michael Porter théorisait alors la *stratégie de focalisation* (ou niche technologique/culturelle) comme le moyen le plus efficace d'échapper à la compétition par les prix qui ravage le marché généraliste.

Principes de la segmentation : un peu de marketing

Dès 1956, Wendell R. Smith pose les fondations théoriques du concept de la segmentation dans son article fondateur du *Journal of Marketing*. Il est le premier à démontrer que la segmentation n'est pas une simple manœuvre d'ajustement de l'offre, mais une réponse directe à l'hétérogénéité croissante de la demande. Là où la différenciation de produit tente de convaincre l'ensemble du marché avec une offre unique, Smith explique qu'un marché qui mûrit contraint les entreprises à pivoter vers la segmentation pour adapter l'offre à la diversité réelle des attentes des consommateurs.

À partir de 1967, Philip Kotler intègre et approfondit cette vision dans son cadre théorique du cycle de vie du produit et de la méthode STP (Segmentation, Targeting, Positioning). Kotler apporte la nuance décisive selon laquelle la maturité d'un secteur ne se traite plus par un découpage démographique classique, mais par une hyper-segmentation comportementale et psychographique. Pour lui, la saturation du marché généraliste oblige à segmenter selon le mode d'usage et la valeur accordée à l'expérience par l'utilisateur.

Enfin, à partir des années 1970 puis avec la publication en 1993 des *22 lois immuables du marketing*, Al Ries et Jack Trout parachèvent cette évolution avec « la loi de la division ». Ils théorisent que la scission d'un marché mature n'est pas seulement une option stratégique parmi d'autres, mais un processus organique inéluctable. Tout comme une cellule se divise, une catégorie globale arrivée à maturité finit toujours par éclater en sous-catégories autonomes et étanches, rendant la création d'un espace dédié non seulement légitime, mais historiquement inévitable.

Le marché actuel de la musique en streaming est donc un cas d'école de non-segmentation, qui n'a pas modifié en 20 ans son modèle et n'a encore pas pensé sa segmentation, quand tous les commentateurs désignent son système

comme perverti sur le plan des revenus, offrant aux consommateurs des produits insatisfaisants ou insincères, par exemple avec l'invasion non maîtrisée, consentie, des contenus générés par l'intelligence artificielle, et pénalisant tant d'artistes !

On ne peut que constater l'abandon sans issue qui est celui des musiques d'Art par les plateformes généralistes par la soumission aux ordres de la musique la plus promue par les distributeurs les plus puissants.

Pis, la distribution actuelle (l'économie de la playlist, en particulier) y commande désormais la production et influe sur les réalisations artistiques, sans considérer de solutions pour les œuvres musicales longues ou complexes nécessitant une écoute attentive.

7. La segmentation AEVUM, un « *game changer*[2] »

La segmentation de la musique en streaming est inéluctable pour une première raison, économique : les segments de la musique d'Art représentent une minorité anormalement faible de l'assiette de revenus répartis par les plateformes généralistes : elles paient très peu les répertoires minoritaires, et selon une répartition économiquement et éthiquement scandaleuse.

Mais on ne développe pas une offre commerciale seulement pour des raisons éthiques, ce dont les créateurs de AEVUM sont conscients au premier chef. On la développe et on lui trouve une clientèle parce que le produit proposé est séduisant, supérieur, innovant, par sa forme et ses fonctionnalités.

La qualité de l'expérience consommateur sur les plateformes généralistes est inadaptée aux désirs des amateurs de répertoires culturels, ce qui y explique une adoption assez modeste par les mélomanes passionnés des plateformes de streaming, alors même que leurs abonnements vendus à prix modiques et l'abondance infinie des enregistrements proposés devraient les rendre fous de joie.

Voilà pourquoi les bases de données, les outils de recherche, la documentation des albums et des titres, les agréments offerts aux utilisateurs et la transparence offerte aux producteurs sont des sujets à faire radicalement progresser, enfin.

[2] Un élément qui change les règles du jeu

 © Association AEVUM MUSICAE 2026
contact@aevum-musicae.com www.aevum-musicae.com

Positionnement concurrentiel et adoption de la musique en ligne par les amateurs : une analyse

Un détour s'impose : pour comprendre la situation actuelle, il faut observer la trajectoire des mélomanes et amateurs de musiques spécialisées sur ces vingt-cinq dernières années.

Peu regardants à leurs débuts et délivrant une qualité sonore médiocre, les services de musique en ligne ont mis un temps considérable à offrir le niveau d'exigence minimal permettant aux amateurs de retrouver au moins la qualité CD.

Si Qobuz faisait figure de pionnier en la proposant dès décembre 2009, il aura fallu attendre 2021 pour qu'Apple Music s'y décide, 2022 pour que Deezer la généralise… et 2025 pour que Spotify s'y résolve enfin.

Pendant plus d'une décennie, les passionnés, jalousement attachés à leur discothèque physique, ont donc observé ces plateformes avec une méfiance légitime : rien, dans ces offres grand public, ne répondait à leurs exigences acoustiques ni à leur conception de l'écoute domestique.

Pourtant, ces auditeurs n'étaient pour la plupart en rien technophobes. Initiés de longue date aux promesses — et parfois aux subtilités ésotériques — de la haute-fidélité, ils ont perçu très tôt le potentiel du numérique. Ils ont investi dans des serveurs dédiés pour alimenter localement leurs chaînes Hi-Fi, numérisé méticuleusement leurs collections de CD et passé d'innombrables heures à enrichir les bases de données afin d'obtenir une documentation rigoureuse de leurs fichiers. En réalité, ils avaient déjà accompli leur transition numérique… tout en ignorant ou méprisant délibérément les plateformes de streaming, qui le leur rendaient bien.

Parallèlement, au cours des années 2010, le marché du son domestique, jusqu'alors assoupi, a connu une renaissance spectaculaire portée par l'essor du Wi-Fi. En précurseur, la société Sonos a créé et évangélisé le concept du « multiroom », permettant de sonoriser l'ensemble du foyer sans fil. L'électronique grand public comme les constructeurs historiques de haute-fidélité se sont aussitôt engouffrés dans cette brèche : l'offre est maintenant pléthorique, le prix des appareils a chuté de manière spectaculaire, offrant une qualité de restitution supérieure pour une fraction seulement du prix qu'il fallait y mettre dans les années 1970 et 80.

Le constat est donc clair : si la musique dématérialisée s'est bel et bien imposée au cœur du foyer des amateurs de musiques d'Art, les plateformes de streaming mainstream n'ont jamais su — et ne savent toujours pas — leur proposer un service adapté à leurs usages.

8. Intelligence artificielle

Dès sa conception et sa construction, AEVUM utilise les technologies de l'intelligence artificielle dans de nombreux aspects du produit qui sera proposé aux

utilisateurs. Il ne s'agit évidemment pas de l'usage d'une intelligence artificielle générative standard grand public, mais d'un travail très spécifique visant à mettre la technologie au service de la démarche culturelle.

En premier lieu et avant tout, AEVUM crée une base de données exclusive, propriétaire, placée au cœur du service. Cette base de données est d'une envergure singulière dans ses ramifications, permet d'offrir des fonctionnalités de documentation inédites et garantit un socle de données intangibles et unifiées, enrichies de manière complexe avec le concours de l'intelligence artificielle — préalable à un moteur de recherche enfin pertinent sur les musiques d'Art et satisfaisant pour l'utilisateur.

L'expérience utilisateur également sera aidée par l'intelligence artificielle dans des fonctionnalités inédites embrassant, au-delà du catalogue numérique existant et identique sur toutes les plateformes de musique en ligne, une plongée dans l'histoire de la discographie et sa documentation à travers un module nommé 1877.

9. Blockchain

La blockchain (chaîne de blocs) est aujourd'hui l'infrastructure la plus adaptée pour la protection des œuvres. Intégrée dans la conception de la plateforme AEVUM, l'utilisation de la blockchain pourra permettre entre autres avantages la transparence et la rapidité du traitement des données de reporting et de paiement, au meilleur bénéfice des producteurs, labels et artistes.

10. AEVUM bouscule les règles

Créer une nouvelle plateforme de musique en ligne sans changer les règles du jeu en amont, c'est-à-dire en s'alignant, en obéissant aux principes de fonctionnement, de fourniture et de répartition qui dominent l'industrie du streaming généraliste, ne servirait pas à grand-chose : les améliorations du rendu économique se situeraient à la marge, et ne vaudraient certainement pas l'effort et les investissements fournis.

Le modèle économique particulier d'AEVUM va permettre d'offrir une rémunération spectaculairement supérieure aux producteurs et de créer un ARPU très important[3]

[3] ARPU : Average Revenue per User - revenu moyen par utilisateur, combiné chez AEVUM entre téléchargement et streaming

Il est bâti sur le cumul de plusieurs éléments parmi lesquels :

a. Périmètre de catalogue réduit à trois genres
b. Valorisation des streams au temps d'écoute réel
c. Répartition plus équitable des contributions par abonné
d. Mode d'approvisionnement original
e. Paiement exact des droits d'auteur sur les œuvres du domaine public
f. Offres d'abonnements originales

11. AEVUM : une solution universelle ?

Certainement pas !
AEVUM sera une offre particulière, ciblée, non exclusive pour les producteurs, labels et artistes, qui pourront bien sûr maintenir leurs catalogues sur les autres plateformes. L'offre AEVUM se développera en parallèle des plateformes de streaming généralistes existantes, de la même manière qu'il existait des petits et des grands disquaires, voire des hypermarchés qui vendaient aussi des disques.

12. De l'illusion du « stream moyen » à la valeur réelle

Dans le système de répartition « Market Centric » imposé aux plateformes généralistes, l'argent collecté par la plateforme n'est en rien garanti comme versé aux artistes ou producteurs des fichiers réellement écoutés par l'abonné.

La valeur du « stream moyen » telle que vantée par certaines plateformes ne correspond en rien à une réalité, et n'est réellement payée… à personne car aucun artiste n'est et ne saurait être « une moyenne ».

Chez AEVUM en revanche, qui suivra évidemment le principe du « customer centric », indispensable mais pas suffisant, comme l'a montré en 2021 l'étude du Centre National de la Musique, la valeur d'un stream sera versée au producteur écouté, et sera issue exactement de la contribution de l'abonné qui l'aura écouté, créant des revenus « au stream » très supérieurs en raison d'un modèle économique émancipé.

La plateforme elle-même en bénéficiera, puisque AEVUM disposera d'une marge supérieure, en pourcentage, aux plateformes actuelles, ce qui lui permettra

 © Association AEVUM MUSICAE 2026
contact@aevum-musicae.com www.aevum-musicae.com

d'investir constamment pour améliorer son service à une clientèle exigeante.

13. AEVUM : Les promesses de la musique en ligne enfin tenues !

Dans les mois à venir, un travail d'échanges et de concertation avec les professionnels concernés, au niveau international, sera mené au cours de rencontres avec les artistes, les producteurs et l'ensemble des acteurs de la filière phono afin d'anticiper la sortie commerciale du service.

Ces rencontres permettront de co-construire dans la clarté et la franchise une plateforme de musique en ligne qui tiendra enfin les promesses de la musique en ligne, où les fournisseurs et les clients seront les acteurs de leur passion.

14. AEVUM : quel catalogue ?

AEVUM a vocation à accueillir l'ensemble des catalogues de qualité dans les domaines de la musique d'Art, sans exclusive, ce qui correspond à un périmètre de catalogue qu'on peut évaluer à plus de 300 000 albums (soit environ 4 millions de pistes).

15. Quelle sera la date de lancement public d'AEVUM ?

Entre fin 2027 et début 2028.
Il est d'ores et déjà possible de s'abonner à la newsletter d'AEVUM en s'inscrivant sur notre page web : www.aveum-musicae.com

-

 © Association AEVUM MUSICAE 2026
contact@aevum-musicae.com www.aevum-musicae.com

Photo Jordi Savall : © Rui Camilo

JORDI SAVALL

Une légende vivante de la musique mondiale

- Le « Nobel » de la musique 2026 :
  Lauréat du prestigieux Prix Ernst von Siemens 2026, la plus haute distinction internationale, Jordi Savall est récompensé pour l'ensemble d'une carrière qui a réinventé la transmission du patrimoine culturel.
- Un succès populaire universel :
  Révélé au très grand public par la bande originale du film *Tous les matins du monde* (César de la meilleure musique), il rassemble des millions d'auditeurs à travers le monde et donne plus de 140 concerts par an.
- Pionnier de l'indépendance culturelle :
  Chercheur, violiste et chef d'orchestre, il a fondé dès 1998 son propre label indépendant, *Alia Vox* (plus de 270 enregistrements récompensés par un *Grammy Award*), pour échapper aux diktats des grands éditeurs.
- Engagé pour la paix et le dialogue : nommé « Artiste pour la paix » par l'UNESCO, il fait de la musique un outil de médiation entre les cultures, notamment avec le projet *Orpheus 21* réunissant des musiciens réfugiés.

 © Association AEVUM MUSICAE 2026
contact@aevum-musicae.com www.aevum-musicae.com

Biographie succincte :

Depuis plus de cinquante ans, Jordi Savall fait renaître des merveilles musicales vouées à l'oubli. À la viole de gambe comme à la direction de ses ensembles historiques (*Hespèrion XXI*, *Le Concert des Nations*, *La Capella Reial de Catalunya*), il a bâti un répertoire universel salué par les plus grandes institutions mondiales, de la Philharmonie de Berlin à la Royal Philharmonic Society.

Rendu célèbre auprès du grand public par la bande originale du film d'Alain Corneau *Tous les matins du monde*, Jordi Savall est un infatigable chercheur et entrepreneur de la culture, qui démontre depuis un demi-siècle que la musique ancienne n'est pas un art réservé à une élite, mais un patrimoine vivant qui touche toutes les générations.

Biographie longue :
https://evs-musikstiftung.ch/music-prize/jordi-savall/jordi-savall-biografie/

Sur le site de la Fondation Ernst von Siemens, portraits et photos
Jordi Savall, Prix Ernst von Siemens 2026

Catalogue des disques de Jordi Savall :
Alia Vox

 © Association AEVUM MUSICAE 2026
contact@aevum-musicae.com www.aevum-musicae.com

BIOGRAPHIES

MARIA BARTELS

Maria Bartels est une philosophe néerlandaise, également formée en langues, musique et musicologie. Après avoir travaillé dans les domaines de la culture et de l'éducation, elle fonde en 2000 le centre de philosophie Phaedrus, dans le cadre duquel elle travaille comme coach et donne des conférences et des ateliers aux Pays-Bas et à l'étranger. Elle est l'auteure de *Zijn in ontmoeting* (2000) et *Zin in kwaliteit* (2005). Depuis 2014, elle travaille aux côtés de son époux Jordi Savall en tant que conseillère artistique et littéraire.

YVES RIESEL

Yves Riesel est un producteur, distributeur de musique et musicographe français né en 1958, pionnier de la musique en ligne. Il a commencé sa carrière comme journaliste dans la presse pour jeunes et la presse musicale, puis à la radio. Il s'est consacré à partir de 1990 à l'accompagnement et la distribution des plus grands labels indépendants français et étrangers chez Média 7. Il a créé Disques Concord en 1992. Il a créé ensuite Abeille Musique puis le site Internet Abeille Musique en 1997. En 2007 Il a fondé le service de musique en ligne Qobuz qu'il a dirigé jusqu'en décembre 2015. Yves est Chevalier des Arts et des Lettres depuis 2011, promu au grade d'officier en 2020, date depuis laquelle il tente sans relâche (et sans succès :) de se faire de nouveaux amis avec son blog www.couacs.info

ERIC GUILLEMAUD

Eric Guillemaud accompagne Jordi Savall depuis 2006 dans la gestion du label Alia Vox.
Il a supervisé la distribution internationale et le déploiement du catalogue sur les plates-formes numériques. Il a auparavant dirigé le département Classique & Jazz de Sony Music France. Il est le fondateur du label United Archives, voué à la réédition d'enregistrements de référence en Classique & Jazz.

HUBERT TASSY

Hubert Tassy, spécialiste des politiques culturelles, est directeur général de la *Saline royale d'Arc-et-Senans, Patrimoine Mondial de l'UNESCO*. Ancien secrétaire général du réseau des villes EUROMED et directeur de la Culture de la Ville de Nice, il a également développé une importante activité dans le domaine musical, à la direction puis à la présidence de l'*Académie Internationale d'Été de Nice*. Il est également à l'origine d'un réseau méditerranéen d'académies de musique. Hubert Tassy est président de l'*Association des Centres Culturels de Rencontre*.

 © Association AEVUM MUSICAE 2026
contact@aevum-musicae.com www.aevum-musicae.com

DOMINIQUE PROUST

Dominique Proust se distingue par un parcours double, alliant la recherche en astrophysique à la pratique musicale de haut niveau. Astrophysicien à l'Observatoire de Paris et à l'Observatoire Européen Austral (ESO), ses travaux portent principalement sur la cosmologie observationnelle, la structure à grande échelle de l'Univers, l'évolution des galaxies et la distribution de la matière. Outre ses publications scientifiques, il est l'auteur de nombreux ouvrages de vulgarisation en astronomie, et intervient fréquemment à la radio et à la télévision, ainsi que dans les communautés sourdes par des conférences d'astronomie en Langue des Signes. Parallèlement à sa carrière scientifique, Dominique Proust est organiste titulaire de l'église Notre-Dame-de-l'Assomption à Meudon. Il s'intéresse particulièrement aux liens historiques, philosophiques et scientifiques entre l'astronomie et la musique (un thème abordé dans ses ouvrages L'Harmonie des Sphères, aux Editions du Seuil et L'Orgue cosmique aux Éditions Hermann). Outre l'accompagnement liturgique, il donne régulièrement des récitals d'orgue.

JÉRÔME GOUT

Jérôme Gout, diplômé de l'ESIEA, conjugue depuis toujours technologie, entrepreneuriat et musique. Il commence sa carrière comme développeur puis chef de projet informatique dans différents secteurs. Parallèlement il a été musicien professionnel, bassiste du groupe MonteCarl (Warner et Universal). Il a ensuite cofondé et dirigé pendant quinze ans STEPINFO, une société de services en ingénierie informatique qu'il a développée jusqu'à 120 collaborateurs avant de la céder. Certifié Consultant Blockchain, il est aujourd'hui “product manager” et responsable du pôle Innovation & Tech chez ALLFEAT une blockchain spécialisée dans la musique où il travaille sur les droits musicaux, les métadonnées et les workflows de royalties.

ALAIN HABRA

Alain Habra, diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure en mathématiques appliquées, fait passer les technologies de pointe du laboratoire au terrain. Il a cofondé Tredzone, dont le moteur a contribué à faire d'Euronext l'une des places boursières les plus rapides au monde, puis Quantiq.io, dont la solution médicale certifiée mesure les signes vitaux par caméra. Il dirige aujourd'hui Macopro.ai, une IA propriétaire au service des copropriétés, des syndics et des communes. Alain collabore également avec des entreprises de toutes tailles et les accompagne pour résoudre leurs problèmes métiers grâce à l'IA, du conseil à la mise en œuvre opérationnelle.

 © Association AEVUM MUSICAE 2026
contact@aevum-musicae.com www.aevum-musicae.com

L'équipe AEVUM

FONDATEURS

Jordi Savall
Maria Bartels
Yves Riesel
Éric Guillemaud

COMITÉ DE PILOTAGE

Jordi Savall - Initiateur, Fondateur
Maria Bartels - Fondatrice
Yves Riesel - Fondateur, Directeur stratégique et opérationnel
Jérôme Gout - Directeur technique

Carolina Aparicio
Aline Cramoix
David Galan
Eric Guillemaud
Manuel Mohino
Dominique Proust
Agnes Prunes
Hubert Tassy

ASSOCIATION AEVUM MUSICAE

Président d'honneur **JORDI SAVALL**
Président **HUBERT TASSY**
Secrétaire **MARIA BARTELS**
Secrétaire adjoint **DOMINIQUE PROUST**
Trésorier **ÉRIC GUILLEMAUD**

56 rue des Tournelles 75003 PARIS
SIREN 109 427 187 - N° RNA1 W751285875

 © Association AEVUM MUSICAE 2026

Remerciements

À toutes les personnes qui nous ont aidé
depuis le début de cette aventure,
discrètement et efficacement,
… et de manière très expérimentée.

Et un grand merci à…

Benjamin Bleton
Irène Bloc
Raimon Casinos Caus
Bertrand Dermoncourt
Pascal Fite
Geneviève Golaz

 © Association AEVUM MUSICAE 2026
contact@aevum-musicae.com www.aevum-musicae.com